Carl Lacharité

Une perspective écosystémique et développementale de la négligence envers les jeunes enfants

Dans ce chapitre, je présente un ensemble de propositions théoriques qui charpentent une conception particulière de la négligence envers les enfants, une forme de mauvais traitements qui affecte particulièrement les plus jeunes d'entre eux. En premier lieu, cette conception est qualifiée d'écosystémique parce qu'elle s'appuie sur une compréhension des diverses conditions contextuelles qui entrent en jeu pour empêcher la production d'une réponse collective adéquate aux besoins des enfants, cette réponse constituant le résultat du partage des responsabilités entre les adultes de leur entourage. En second lieu, cette conception est aussi qualifiée de développementale en raison des répercussions que les situations de négligence ont sur la trajectoire développementale des enfants et sur la transmission intergénérationnelle de la détresse sociale. Par conséquent, ce ne sont pas uniquement les manifestations de détresse actuelle des enfants et de leurs parents qui contribuent à circonscrire cette forme de maltraitance; ce sont aussi les traces qu'elles laissent dans les corps, les esprits et les relations sociales, ce que Garbarino et Collins (1999) ont évoqué avec l'expression « a hole in the middle » (un trou au milieu) des personnes, des familles et des communautés.

Carl Lacharité, professeur au département de psychologie, Université du Québec, Trois-Rivières, Canada.

Les propositions théoriques que je présente ici s'appuient sur les constats empiriques de plusieurs études que j'ai réalisées avec mes collègues chercheurs, étudiants et collaborateurs des milieux de pratique, au cours des vingt-cinq dernières années. De plus, j'ai le rare privilège de circuler à l'intérieur d'une diversité de dispositifs de services qui sont appelés à entrer en action dans les situations de négligence envers les jeunes enfants au Québec et à l'étranger : les services publics de la protection de l'enfance, de la santé, de la prévention psychosociale, d'éducation à la petite enfance et d'éducation scolaire; les services communautaires/associatifs reliés à la famille, la périnatalité, la paternité et l'exclusion sociale. Cette variété de cadres organisationnels sert depuis deux décennies de terrain d'étude m'ayant donné l'occasion de côtoyer des enfants, des mères, des pères et d'autres membres de la famille. Cela m'a aussi permis de côtoyer des professionnels, des gestionnaires et des décideurs publics interpellés par cette forme de maltraitance de l'enfant. Un dernier élément qui sera abordé dans ce chapitre relève justement du travail de conceptualisation, de conception, d'implantation et d'évaluation d'un modèle d'intervention reposant sur ces propositions théoriques.

DE QUOI LA NÉGLIGENCE ENVERS L'ENFANT EST-ELLE LE NOM?

La majorité des enfants dans les sociétés occidentales reçoivent, de leur entourage immédiat, des réponses adéquates à leurs besoins. Par « entourage immédiat », je fais référence évidemment aux figures parentales, mais aussi à tous les autres adultes qui coordonnent quotidiennement leurs actions à celles de ces dernières, pour offrir des conditions optimales de vie et de développement à l'enfant. La banalité de ce constat masque toutefois la grande complexité de l'organisation sociale nécessaire pour produire un tel résultat, et donne l'illusion réductrice que le bien-être d'un enfant dépend presque uniquement de la qualité du parentage qu'il reçoit (en particulier de la part de sa mère) et que cette qualité de parentage dépend elle-même principalement des caractéristiques personnelles du parent. Cette illusion est subtilement entretenue dans les recherches scientifiques et les politiques publiques et ce, malgré la montée de conceptions alternatives qui invitent à prendre du recul et à comprendre de

manière plus globale les mécanismes sociopsychologiques qui produisent le bien-être et le développement des enfants, ainsi que l'exercice responsable du rôle de parent (Lafantaisie, Milot et Lacharité, 2015).

Cette prise de recul nous convie à considérer que la négligence envers les enfants constitue un exemple tristement éloquent de l'effondrement de cette organisation sociale et de ces mécanismes sociopsychologiques autour de ceux-ci et de leurs parents. De plus, cela montre que, avant d'être des enfants « à protéger », les enfants victimes de négligence sont des enfants « en besoin » (Bolter etcoll., 2019). En fait, il est mal avisé de définir la négligence en se concentrant sur la description des comportements parentaux. La négligence fait directement référence aux besoins des enfants et à la réponse sociale permettant d'en tenir compte au quotidien (Hearn, 2011; Taylor et Daniel, 2005). Autrement dit, ce qu'on appelle la négligence désigne une situation où la réponse collective aux besoins développementaux d'un enfant chancelle, voire s'effondre complètement. Les recherches des trente dernières années ont permis de déboulonner le mythe selon lequel les défaillances des parents (et plus particulièrement, celles des mères) constituent la cause de la négligence (Ruiz-Casares, Lacharité et Martin, 2019). En fait, ce n'est pas seulement le développement des enfants qui est perturbé par les situations de négligence, c'est aussi le développement de leurs mère et père. La figure 1 présente les éléments qui entrent en jeu pour l'enfant et les personnes qui s'en occupent dans ces situations. Ainsi, la négligence envers l'enfant repose sur deux formes de perturbation, celle qui affecte la relation parent-enfant et celle qui affecte le lien entre la famille et la collectivité locale dans laquelle ces personnes sont insérées.

La négligence envers l'enfant : architecture conceptuelle et empirique

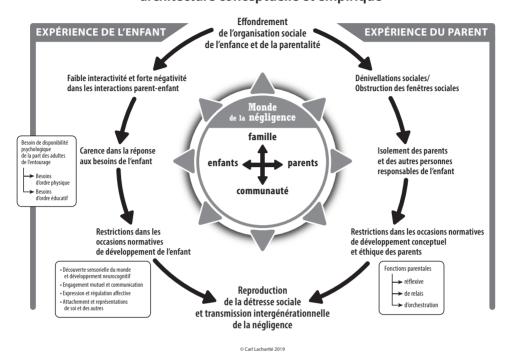


Figure 1 : Architecture conceptuelle et empirique d'une perspective écosystémique et développementale de la négligence envers l'enfant.

L'analyse des situations de négligence envers les enfants nous apprend que cette forme de désorganisation sociale n'apparaît pas n'importe où dans les sociétés occidentales et on doit constater que certains enfants sont plus à risque que d'autres d'être exposés à ce genre d'adversité au cours de leur développement. Qui sont-ils au juste?

En réponse à cette question, plusieurs études (Horwath, 2007; Lacharité, Éthier et Nolin, 2019; Slack, Berger, Dumont, Yang et coll., 2011) pointent dans une direction particulière: les enfants victimes de négligence sont, en grande majorité, ceux qui vivent avec des figures parentales qui doivent composer elles-mêmes avec des obstacles majeurs à l'intérieur de leur propre vie. Ces obstacles dans la vie des parents peuvent provenir de leur *histoire personnelle ou sociale* (par exemple, des antécédents de mauvais traitements dans leur enfance, l'appartenance à un groupe ethnique

marginalisé tel que les communautés autochtones au Canada) ou de *leurs circonstances actuelles de vie* (par exemple, la défavorisation socio-économique ou la violence conjugale). De plus, ces obstacles développementaux et contextuels dans la vie des figures parentales nuisent considérablement à leur bien-être personnel (par exemple, à travers la manifestation de problèmes de santé mentale ou de dépendance à l'alcool ou aux psychotropes) ainsi qu'à l'exercice des responsabilités socioémotionnelles complexes nécessaires au maintien de relations intimes avec les autres personnes de leur entourage (par exemple, à travers la manifestation de conflits interpersonnels ou d'isolement affectif dans la relation de couple et avec les membres du réseau social primaire – la famille étendue, les amis, etc. – de même que la manifestation de difficultés significatives dans la relation parent-enfant).

Les défis développementaux que les enfants victimes de négligence rencontrent dans leur vie ne se limitent malheureusement pas au cercle restreint de leur milieu familial. L'effondrement de l'organisation sociale permettant des réponses concrètes à leurs besoins n'interfère pas seulement avec l'exercice direct des responsabilités parentales et la qualité des relations parents-enfants ; cet effondrement est aussi particulièrement délétère à l'égard du rapport entre la famille et la collectivité dans laquelle celle-ci évolue (Lacharité, 2019). Ainsi, dans les situations de négligence chronique, l'échafaudage social des actions et des services communautaires et institutionnels arrive difficilement à se traduire en soutien pertinent et opportun pour les parents, qui se sentent plutôt inscrits dans un dispositif de surveillance, de contrôle et de blâme (Lacharité, 2015 ; Turney et Tanner, 2010). De plus, ce rapport perturbé entre la famille et sa collectivité locale entraîne des restrictions importantes dans les occasions normatives de développement pour les enfants eux-mêmes, réduisant d'autant leurs possibilités de compensation de l'adversité à laquelle ils sont exposés dans leur entourage immédiat.

VERS UN MODÈLE ÉCOSYSTÉMIQUE ET DÉVELOPPEMENTAL D'INTERVENTION DANS LES SITUATIONS DE NÉGLIGENCE

Il faut souligner que la négligence envers les enfants constitue un problème social complexe qui résiste aux tentatives unidimensionnelles pour le résoudre. Devant ce constat, une approche holistique constitue la meilleure réponse sociale à ce problème.

Plusieurs initiatives à travers le monde explorent ce type d'approche globale, qui s'appuie de manière plus ou moins systématique sur les principes suivants (Lacharité, 2014*a*, 2014*b*, 2019) :

- renforcer le pouvoir d'agir des collectivités locales qui accueillent les familles, notamment par des initiatives de développement social local et d'organisation communautaire ayant pour objectifs spécifiques l'amélioration des conditions de vie et la restauration de la dignité des enfants et des adultes qui en prennent soin ;
- centrer la démarche d'action professionnelle/institutionnelle sur la configuration des besoins des enfants de même que sur les défis et les succès que leurs parents rencontrent dans la réponse à ces besoins, plutôt que sur la simple démonstration des déficits parentaux et familiaux ;
- créer des conditions d'alliance et de proximité avec les familles qui favorisent la participation des parents et des enfants à l'analyse de leurs propres besoins, à l'intérieur de la démarche d'action professionnelle/institutionnelle;
- mettre en œuvre un partenariat interétablissement, et une planification conjointe des actions à réaliser auprès de chaque famille, en fonction de l'analyse des besoins des enfants et des parents ;
- adopter une perspective familiale : inclure le point de vue et prendre en compte la contribution de tous les membres de la famille (incluant les figures paternelles et les enfants lorsque ceux-ci sont suffisamment âgés), de même que concilier les besoins des adultes et ceux des enfants à l'intérieur de la famille ;
- mobiliser et développer les ressources du réseau social des familles au-delà de l'offre de services professionnels/institutionnels;
- mettre en œuvre des actions collectives auprès des figures parentales ce que l'on peut appeler de « l'entre-parents », des actions visant à soutenir ceux-ci dans l'exercice de leurs responsabilités et à créer des espaces d'élaboration collective de savoirs locaux (plutôt que de savoirs érudits ou spécialisés) portant sur les enjeux de la vie familiale, de la parentalité, du développement des enfants, etc., dans le contexte de leur vie actuelle ;
- établir des liens significatifs, réguliers et stables avec une figure non professionnelle appartenant à la collectivité locale de la famille (parent soutien, mère visiteuse, « paraprofessionnel », etc.);

– fournir aux figures parentales un soutien professionnel individualisé, soutien visant l'élaboration de représentations mentales et de conduites axées sur les besoins développementaux des enfants, en particulier autour des trois fonctions parentales suivantes : la fonction réflexive, la fonction de relais et la fonction d'orchestration de la vie de l'enfant ;

 enfin, poser des actions directes auprès des enfants sur les plans éducatif, social ou clinique (en fonction des leurs besoins) en collaboration avec leurs parents.

La théorie de l'action sur laquelle repose le Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire (PAPFC) (Lacharité, 2014b) qui vise à opérationnaliser ces principes s'articule autour de quatre postulats, qui fondent l'architecture des pratiques sociales que ce programme cherche à mettre sur pied à l'intérieur du dispositif de services autour des familles.

Le premier de ces postulats est que la négligence envers les enfants est, avant toute autre chose, un « effondrement localisé » de la compréhension des besoins des enfants et de la compréhension des conditions qui permettent à des adultes de répondre adéquatement à ces besoins sur une base quotidienne. Ce paysage accidenté n'affecte pas seulement les figures parentales dans l'exercice de leur rôle qui, dans cette foulée, soumettent leurs enfants à des circonstances de développement inadéquates, imprévisibles et hostiles. Il affecte également les professionnels, qui peuvent avoir tendance, d'une part, à « négliger » l'écologie de l'exercice des responsabilités parentales, écologie qui, dans les situations de négligence, s'avère souvent aride, hasardeuse et inhospitalière, et d'autre part, à sous-estimer la nature des défis liés au fait de poser des gestes simples dans des conditions complexes. Le « monde de la négligence » dans lequel vivent les enfants et les parents – et dans lequel les professionnels et les autres figures de soutien tentent de donner forme à leur « aide » – rend particulièrement difficile d'être un parent suffisamment bon, un enfant qui se développe suffisamment bien et un professionnel suffisamment compétent. Dans ce contexte, tous les efforts pour établir et maintenir des relations fonctionnelles avec les enfants et les parents, pour mieux comprendre les expériences qu'ils vivent et pour faire en sorte que cette compréhension soit partagée parmi l'ensemble de personnes impliquées, sont nécessairement à la base de l'ensemble des actions sociales à poser dans les situations de négligence.

Un second postulat met l'accent sur la nécessité de participation des parents (et des enfants lorsqu'ils sont suffisamment âgés) à l'analyse de leur situation et à la planification des actions qui découlent de cette analyse. Très souvent, dans les situations de négligence, la réflexion sur le développement de l'enfant, ses besoins et son bien-être, constitue une démarche essentiellement contrôlée par les divers professionnels qui entrent en contact avec la famille (Lacharité, 2011). Un processus systémique semble être en jeu dans ces situations : moins les figures parentales sont considérées comme actives et spontanées dans la réflexion collective sur les besoins développementaux de leurs enfants, plus les professionnels s'approprient unilatéralement cette fonction réflexive. Dans ce cadre, il a été possible de montrer que les professionnels ont recours à des pratiques colonisatrices de plus en plus lourdes et que, de leur côté, les parents se sentent de plus en plus dépossédés de leur pouvoir d'agir, cet état s'accompagnant de sentiments d'impuissance, de honte et d'injustice (Lacharité, 2015). Ainsi, tous les efforts pour créer des conditions où les parents et les enfants peuvent activement exprimer leur point de vue et leur perspective ainsi que dialoguer avec les professionnels sur cette base s'avèrent nécessaires à la construction d'une vision négociée des besoins des enfants et des actions opportunes pour y répondre.

Un troisième postulat met l'accent sur le niveau de conscientisation des parents par rapport aux fonctions qu'ils occupent dans le développement de leurs enfants. Intervenir auprès des figures parentales dans les situations de négligence n'est pas, en premier lieu, une entreprise d'acquisition d'habiletés parentales considérées comme déficientes. Il s'agit plutôt d'une entreprise de soutien à leur développement conceptuel et éthique dans leur relation aux enfants (Lacharité et Lafantaisie, 2016). Ce travail clinique repose principalement sur la création d'espaces de dialogue – avec des professionnels, mais aussi avec d'autres parents -, impliquant particulièrement la fonction réflexive, la fonction de relais et la fonction d'orchestration de la vie de l'enfant qu'assurent les parents dans le développement de celui-ci. L'acquisition de conduites et d'attitudes parentales adéquates s'inscrit dans la foulée de ce travail d'enrichissement de l'expérience parentale.

Un dernier postulat souligne que les enfants ont besoin de beaucoup plus que leur famille pour se développer de manière optimale. Par contre, les enfants victimes de négligence sont souvent privés d'expériences développementales normatives, non seulement au sein de leur famille mais aussi à l'intérieur de leurs autres milieux de vie (services de garde, écoles, etc.). Il s'avère donc essentiel que les interventions qui sont mises en place dans ces situations ne se limitent pas à des actions auprès des parents. Il est important de considérer que la réponse aux besoins de ces enfants implique des actions directes auprès d'eux par d'autres personnes de leur entourage et des professionnels. Ces actions peuvent être de nature sociale (des activités de loisir), éducative (par exemple, de l'aide aux devoirs) ou encore clinique (un service d'orthophonie pour un retard de langage). Toutefois, il faut également prendre en considération le fait que les figures parentales doivent être associées de près à la planification et à la mise en œuvre de ces actions.

CONCLUSION

L'implantation du modèle d'intervention décrit ici pose des défis importants aux organisations de services. En effet, la complexité de cette implantation ne réside pas uniquement dans les caractéristiques des familles touchées par une situation de négligence, mais aussi dans la configuration des pratiques qui sont façonnées par l'organisation actuelle des services aux enfants et aux familles au Québec. La fragmentation des actions professionnelles/institutionnelles, les ruptures d'alliance avec les familles, la personnification des difficultés autour des figures parentales (en particulier, des figures maternelles) et la psychologisation des problèmes sociaux rencontrés par les familles, sont les principaux obstacles que l'implantation de ce type d'initiative doit parvenir à transformer.

BIBLIOGRAPHIE

BOLTER, F.; SCHOM, A.C.; KERAVEL, E.; OUI, A.; SÉRAPHIN, G. 2019. « Les besoins fondamentaux de l'enfant. Une revue bibliographique internationale », *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 124, p. 105-112.

- GARBARINO, J.; COLLINS, C.C. 1999. « Child neglect, a family with a hole in the middle », dans H. Dubowitz (sous la direction de), *Neglected Children, Research, Practice, and Policy,* Thousand Oaks, Sage, p. 1-23.
- HEARN, J. 2011. « Unmet needs in addressing child neglect: Should we go back to the drawing board? », *Children & Youth Services Review*, n° 33, p. 715-722.
- HORWATH, J. 2007. *Child Neglect: Identification and Assessment*, Houndmills, UK, Palgrave McMillan.
- LACHARITÉ, C. 2011. « La participation des parents : enjeux liés à la centration sur les besoins des enfants dans les situations de protection de l'enfance », dans M. Boutanquoi, D. Fablet (sous la direction de), *Précarité et pratiques professionnelles en protection de l'enfance*, Paris, L'Harmattan, p. 63-72.
- LACHARITÉ, C. 2013. « Quelle psychologie pour les familles en situation de vulnérabilité sociale? », *Psychologie Québec*, n° 30, p. 26-29.
- LACHARITÉ, C. 2014a. « Transforming a wild world: Helping children and families to address neglect in the province of Quebec, Canada », *Child Abuse Review*, n° 23, p. 286-296.
- LACHARITÉ, C. 2014b. PAPFC, Programme d'aide personnelle, familiale et communautaire seconde génération : guide de programme, Trois-Rivières, Éditions du CEIDEF, https://oraprdnt.uqtr.uquebec.ca/pls/public/docs/GSC4103/F_1113042543_Guide_Programme_PAPFC2_141125.pdf.
- LACHARITÉ, C. 2015. « Les familles et la vulnérabilité : la captation institutionnelle de la parole des enfants et des parents », dans C. Lacharité, C. Sellenet, C. Chamberland (sous la direction de), La protection de l'enfance : la parole des enfants et des parents, Presses universitaires du Québec, PUQ, p. 37-50.
- LACHARITÉ, C. 2019. « Interventions en matière de négligence envers les enfants », dans S. Dufour et M.-E. Clément (sous la direction de), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*, Montréal, Édition CEC, 2° édition, p. 119-136.
- LACHARITÉ, C.; ÉTHIER, L.; NOLIN, P. 2019. « Négligence envers les enfants : état des connaissances et modalités d'intervention », *La santé en action*, n° 447, p. 13-16.
- LACHARITÉ, C.; GOUPIL, E. 2013. « Les familles à problèmes multiples : interventions socio-éducatives et enjeux éthiques », dans G. Bergonnier Dupuy, H. Milova, P. Durning (sous la direction de), *Traité de l'éducation familiale*, Paris, Dunod. p. 425-442.

- LACHARITÉ, C.; LAFANTAISIE, V. 2016. « Le rôle de la fonction réflexive dans l'intervention auprès de parents en contexte de négligence envers l'enfant », Revue québécoise de psychologie, n° 37, p. 159-180.
- LAFANTAISIE, V.; MILOT, T.; LACHARITÉ, C. 2015. « La parentalité dans l'organisation sociale des connaissances de la négligence envers enfant au Québec », *Dialogue*, n° 207, p. 71-81.
- RUIZ-CASARES, M.; LACHARITÉ, C.; MARTIN, F. 2019. « Child neglect indicators: A field in critical need of development globally », *Child Indicators Research*, https://doi.org/10.1007/s12187-019-09712-9.
- SLACK, K.S.; BERGER, L.M.; DUMONT, K.; YANG, M.Y.; KIM, B.; EHRHARD-DIETZEL, S.; HOLL, J.L. 2011. « Risk and protective factors for child neglect during early childhood: A cross-study comparison », *Children & Youth Services Review*, n° 33, p. 1354-1363.
- TAYLOR, J.; DANIEL, B. 2005. *Child Neglect: Practice Issues for Health and Social Care*, Londres, Jessica Kingsley Publishers.
- TURNEY, D.; TANNER, K. 2010. « Working with neglected children and their families », *Journal of Social Work Practice*, n° 15, p. 193-204.